

L'emploi dans l'Yonne

L'emploi permanent icaunais peine à se sortir de cette crise sanitaire (1T 2021/1T 2020)

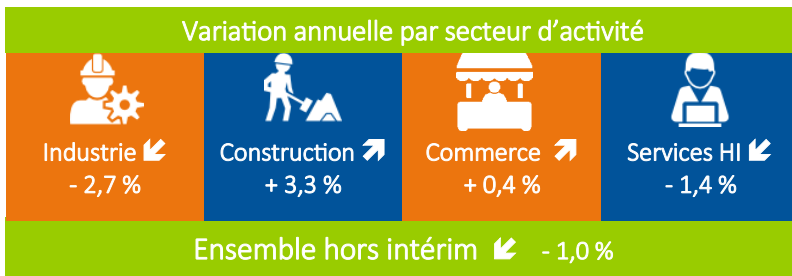
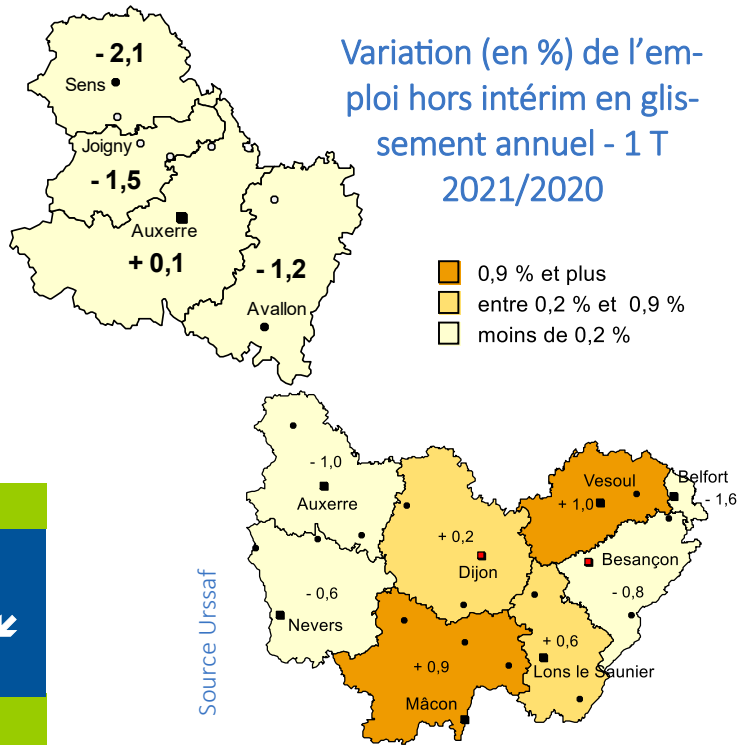
Dans ce numéro :
Le département
Les bassins d'emploi
Zoom sur l'intérim
Les agglomérations d'Auxerre et Sens

Malgré la reprise progressive des activités économiques, l'emploi permanent dans le département de l'Yonne, reste déficitaire avec une perte de 0,1 % de ses emplois salariés sur un an. Les bons résultats du 3^e trimestre 2020 et du 1^{er} trimestre 2021, ne suffisent pas à contrecarrer les pertes des autres trimestres. L'Yonne est le département de la Bourgogne-Franche-Comté le plus touché ; l'évolution régionale est stable (0,0 % sur un an).

La croissance de l'emploi permanent sur le 1^{er} trimestre 2021 permet à la construction et au commerce de gagner des emplois sur l'année. A l'inverse, le secteur des services hors intérim et celui de l'industrie restent déficitaires sur un an.

Seul le bassin d'Auxerre tire son épingle du jeu et réussit à gagner quelques postes sur un an.

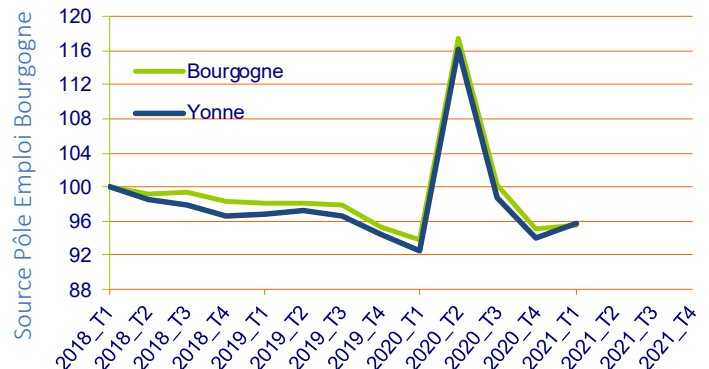
- 665 postes perdus hors intérim en un an
- La construction, secteur porteur
- L'Auxerrois en gain d'emploi



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Evol. trimestrielle du nbr de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2018 - base 100)



AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations (BRC), modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La nouvelle source permet en effet le calcul des effectifs des établissements à partir des données individuelles des contrats alors que l'effectif agrégé de ces mêmes établissements, historiquement présent dans les BRC, demeurerait transitoirement présent en DSN. Cette opération a pu conduire à des révisions significatives (cf. www.urssaf.org/Observatoire_economique/Acoss_Stat/n°325).

Malgré la reprise des activités économiques, l'emploi permanent icaunais subit encore une baisse (665 postes perdus en un an). Cependant, le premier trimestre de l'année est encourageant et montre une évolution de 160 postes (cf. Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°25 - 1T 2021). L'industrie et les services hors intérim perdent encore des emplois.

Deux secteurs encore en baisse sur le dernier trimestre (1T2021)...

Après quatre trimestres de perte d'emplois, **l'industrie** est le secteur le plus impacté avec - 465 postes sur un an. Trois activités sont fortement touchées : la métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 175 postes), la fabrication d'équipements électriques (- 85 postes) et l'industrie plastique - produits minéraux (- 80 postes). A contrario, les activités de l'industrie agroalimentaire (+ 20 postes) et de l'industrie chimique (+ 30 postes) gagnent des postes sur un an.

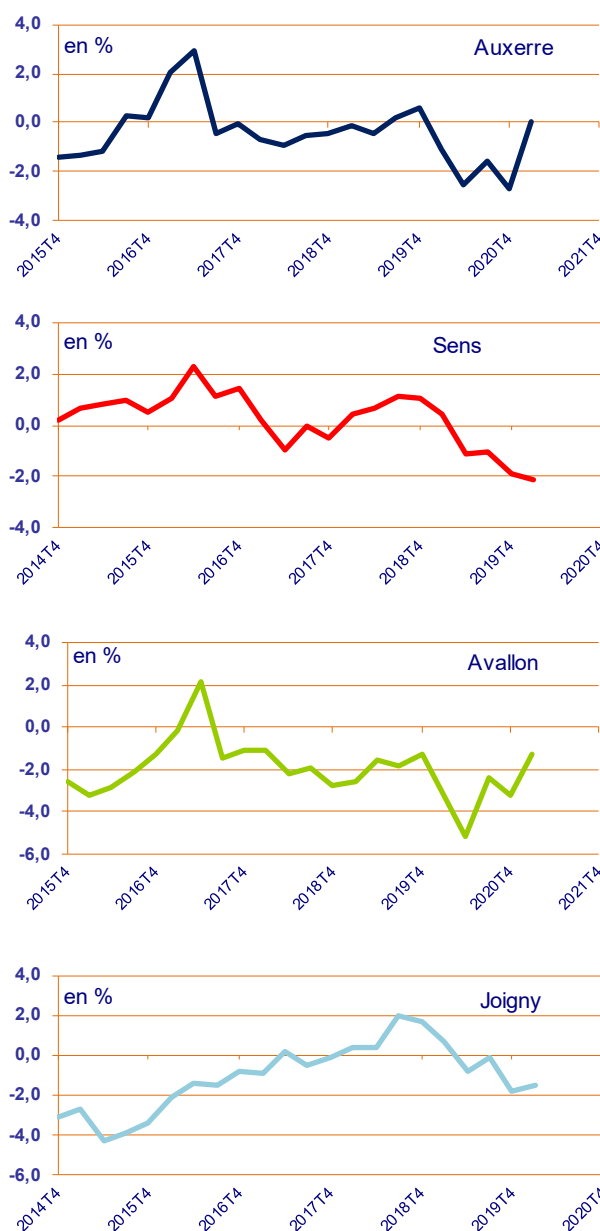
Avec des gains d'emploi uniquement sur le troisième trimestre 2020, l'emploi permanent dans les **services hors intérim** recule de 425 postes en un an. Cette baisse s'explique par le changement de statut d'une entreprise du secteur de l'action social-hébergement auparavant relevant du secteur privé et désormais du secteur public. Les emplois sont donc toujours présents sur le territoire mais ne sont pas pris en compte dans cette publication basée uniquement sur le secteur privé. Néanmoins des pertes sont à déplorer dans l'hébergement restauration (- 340 postes) et les activités immobilières (- 145 postes). Les services aux entreprises hors intérim réussissent à gagner 155 postes.

... et deux secteurs qui gagnent des effectifs sur le dernier trimestre (1T2021).

Après des trimestres alternant hausses et baisses d'effectifs, l'emploi permanent du **commerce** réussit néanmoins à progresser de 55 postes en un an. Cette croissance est soutenue par le commerce de détail (+ 125 postes) car le commerce de gros perd encore 85 postes sur la période.

Avec des pertes enregistrées uniquement sur le deuxième trimestre 2020, la **construction** est le secteur qui progresse le plus rapidement malgré le contexte sanitaire (+ 175 postes en un an). De plus, cette croissance profite à l'ensemble des activités du secteur, notamment le gros œuvre (+ 80 postes) et le second œuvre (+ 75 postes).

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf

L'emploi salarié privé par bassin d'emploi et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	21T1 (en milliers)	evol. ann en %	21T1 (en milliers)	evol. ann en %	21T1 (en milliers)	evol. ann en %	21T1 (en milliers)	evol. ann en %	21T1 (en milliers)	evol. ann en %
Ensemble hors intérim :	29,7	0,1	20,3	-2,1	7,1	-1,2	9,8	-1,5	67,0	-1,0
Industrie	6,6	-3,1	5,7	-2,4	1,5	-0,6	3,1	-3,4	16,9	-2,7
Construction	2,6	0,9	1,6	5,8	0,5	4,5	0,6	6,4	5,4	3,3
Commerce dont :	5,8	0,9	4,2	0,6	1,8	0,9	2,8	-1,3	14,6	0,4
Commerce de gros *	1,5	1,0	0,8	-5,4	0,7	-1,5	1,7	-2,3	4,8	-1,7
Commerce de détail *	3,3	1,5	2,3	2,4	0,9	2,1	0,9	0,2	7,4	1,7
Services hors Intérim	14,8	1,0	8,8	-4,4	3,3	-3,5	3,2	-1,4	30,2	-1,4

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf

Une première embellie après deux confinements dans l'Auxerrois.

Avec la fin du deuxième confinement, l'emploi salarié stoppe sa chute et crée 15 postes sur un an.

Les **services hors intérim** retrouvent de belles couleurs et leur nombre de postes augmente de 155 sur un an. A l'image de l'agglomération auxerroise, les services administratifs (+ 135 postes), les activités juridiques ou de conseils (+ 40 postes) ou encore l'édition-audiovisuel (+ 45 postes) gagnent des emplois. A noter que l'hébergement-restauration (- 175 postes), secteur qui ne profite pas de ce déconfinement, reste toujours en perte d'emploi.

Avec un allègement des mesures sanitaires et une réouverture de plusieurs établissements, le secteur du **commerce** gagne 50 postes en un an. Le commerce de détail (+ 50 postes) et le commerce de gros (+ 15 postes) permettent d'engager une dynamique positive à l'inverse du secteur commerce de réparation auto-moto qui perd 15 postes.

Moins touchée par les difficultés liées à la crise sanitaire de ces derniers trimestres, la **construction** gagne 20 postes sur un an. Le second œuvre (+ 10 postes) et le gros œuvre (+ 5 postes) concentrent à eux deux l'essentiel des gains d'emploi.

Seul secteur à perdre des emplois sur ce trimestre, **l'industrie** montre une forte baisse de ses effectifs avec 210 postes en moins en un an. Dans le détail, la branche bois-papier perd de nouveau 65 postes, la métallurgie-fabrications de produits métalliques perd encore 55 postes, l'agroalimentaire baisse de 20 postes, et l'habillement textile perd 10 postes.

L'emploi diminue dans le Sénonais

Le bassin de Sens perd 435 postes entre mars 2020 et mars 2021. Ces pertes s'accroissent depuis le début du premier confinement

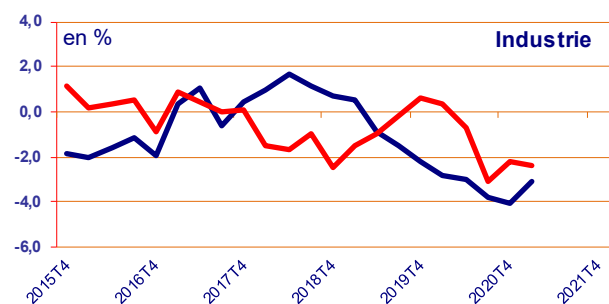
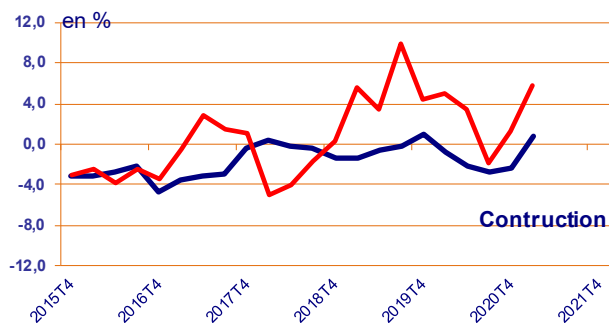
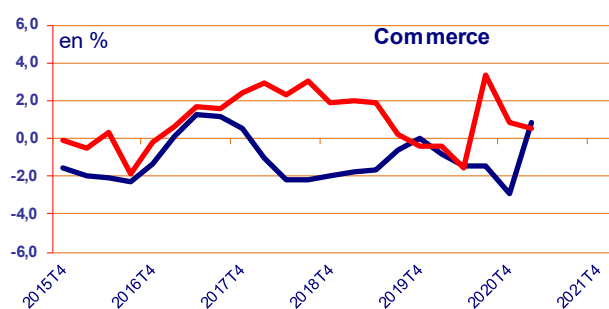
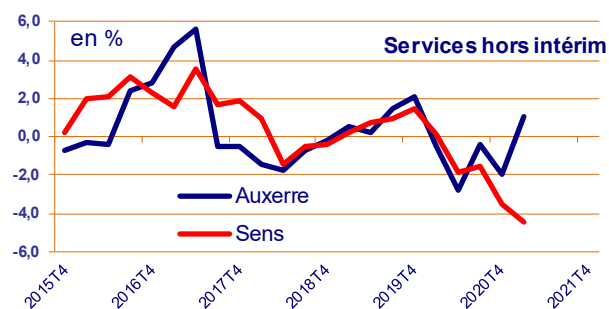
Les **services hors intérim**, secteur le plus touché dans le bassin, enregistrent une baisse de 410 emplois. Cette baisse est surévaluée car le secteur perd une entreprise (environ 400 emplois) qui bascule du secteur privé vers le secteur public. Les emplois sont donc toujours présents sur ce territoire mais non comptabilisés dans la publication sur les effectifs à fin mars 2021. Cependant, on constate des pertes importantes dans les activités immobilières (- 140 postes).

Les difficultés sont toujours présentes dans **l'industrie** sénonaise, le secteur perd 140 postes en un an. Les activités qui tirent le secteur vers le bas sont la métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 55 postes), la fabrication d'équipements électriques (- 50 postes) et l'industrie plastique - produits minéraux (- 45 postes) . On notera quelques gains dans l'industrie agro-alimentaire (+ 15 postes), le bois - papier (+ 15 postes) et l'industrie chimique (+ 15 postes).

L'emploi dans le **commerce** évolue favorablement (+ 20 postes) malgré les pertes dans le commerce de gros (- 50 postes). En effet, grâce à la création de 55 emplois supplémentaires dans le commerce de détail et de 15 postes dans le commerce de réparation auto-moto, le secteur maintient ses emplois.

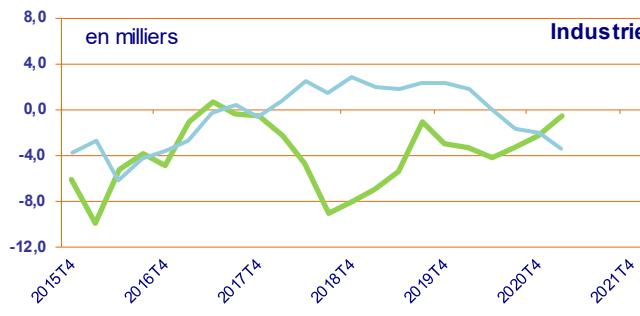
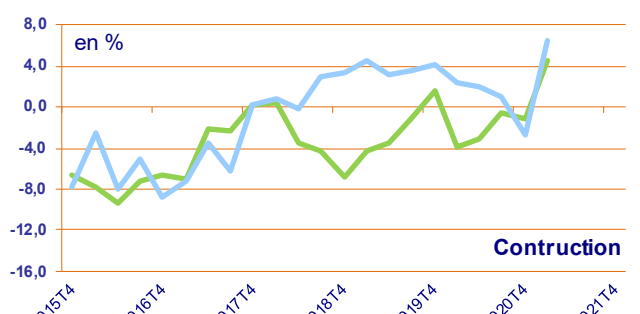
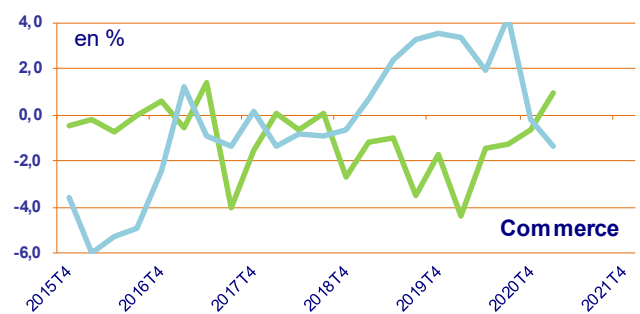
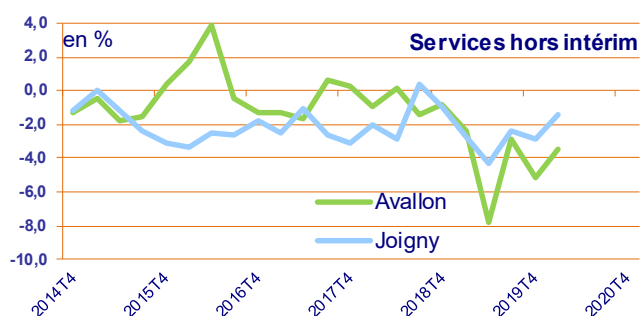
La situation est plus favorable dans la **construction** (+ 90 postes). L'ensemble du secteur se porte bien notamment le gros œuvre (+ 55 postes) et le second œuvre (+ 30 postes).

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf

Les services hors intérim pénalisent l'emploi dans l'avallonnais

Avec 4 trimestres impactés par la crise sanitaire et une reprise progressive de l'économie, les pertes d'emploi annuelles, toujours présentes, sont moins importantes dans le bassin (- 90 postes). Les services hors intérim et l'industrie sont en difficulté.

Le secteur le plus impacté est toujours celui des **services hors intérim** (- 120 postes). L'hébergement restauration souffre énormément et perd 150 postes en un an. Le transport - entreposage se dégrade aussi et perd 45 postes sur un an. Le reste des activités retrouve des gains d'emploi notamment 20 postes gagnés dans chacune des activités : les services aux entreprises, la santé humaine et les arts, spectacles, activités récréatives.

Les pertes de **l'industrie** restent limitées (- 10 postes en un an). En effet, les pertes sont faibles dans le plastique-produits minéraux (- 10) et la fabrication de machines et équipement (- 10 postes). On notera également des gains (+ 5 postes) dans l'industrie agro-alimentaire et l'habillement - textile - cuir.

L'emploi dans le **commerce** gagne 15 postes sur l'année. Si le commerce de gros perd encore des emplois (- 10 postes), le commerce de réparation auto-moto (+ 10 postes) et le commerce de détail (+ 20 postes), reprennent le chemin de l'emploi.

La **construction** repart (+ 20 postes en un an), tant dans le gros œuvre que dans le second œuvre qui acquièrent chacun 10 postes.

Les difficultés de l'industrie pèsent sur l'emploi du bassin jovinien

La reprise suite à la crise sanitaire tarde dans le bassin jovinien ; le bassin perd 155 postes sur l'année. Seul le secteur de la construction échappe aux pertes d'emplois.

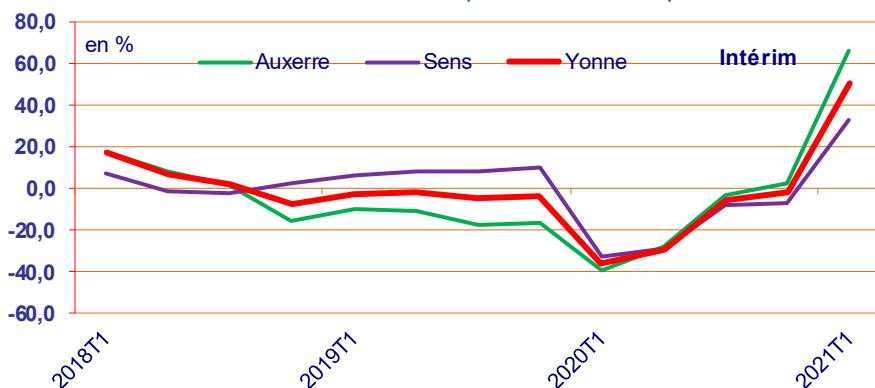
Les difficultés dans **l'industrie** s'accroissent, le secteur perd 110 postes entre mars 2020 et mars 2021. Cette dégradation est liée aux pertes importantes dans la métallurgie-fabrication de produits métalliques (- 60 postes) et la fabrication de machines et équipements (- 25 postes). Toutefois, on notera les gains dans l'industrie agro-alimentaire (+ 20 postes) et dans l'industrie du meuble - réparation de machines (+ 15 postes).

Si la situation s'améliore dans les **services hors intérim**, ils perdent toujours des emplois (- 45 postes en un an). Les pertes se situent notamment dans l'action sociale hébergement médico-social (- 35 postes) alors que l'hébergement-restauration (+ 25 postes) réussit à créer quelques postes.

Le **commerce** voit ses difficultés s'accroître sur un an, - 40 postes, à cause du commerce de gros (- 40 postes). Le commerce de détail réussit à stopper ses pertes d'emploi.

Après un passage délicat sur la période précédente, la **construction** est le seul secteur à afficher des gains d'emploi (+ 40 postes) sur l'année écoulée. En effet, le second œuvre soutient l'emploi du secteur (+ 30 postes en un an). Les gains sont plus modestes dans le gros œuvre (+ 10 postes).

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE



valeur brute	emploi (milliers)	variation annuelle (en %)				
	21T1	20T1	20T2	20T3	20T4	21T1
Yonne	4,5	-36,0	-29,0	-5,6	-2,1	51,1
Auxerre	2,4	-39,6	-28,0	-3,1	2,5	66,2
Avallon*	0,3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sens	1,8	-32,5	-28,4	-8,4	-6,7	33,2

*les données sur la zone d'Avallon étant trop faibles, il n'est pas significatif de les commenter

Source Intérim Dares

L'emploi repart dans l'intérim

Après plusieurs périodes de confinement et de déconfinement, entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, l'intérim connaît une croissance forte de son emploi (+ 51,1 % en un an).

Cette croissance concerne l'ensemble des zones d'emploi. Malgré des gains dans l'intérim, les pertes dans son emploi permanent sont trop importantes pour permettre à la zone d'emploi de Sens de faire progresser son emploi privé (- 0,1 %). Par contre, l'emploi privé progresse dans la zone d'emploi d'Auxerre (+ 2,1 %) grâce au tertiaire. En effet, les emplois intérimaires et l'emploi permanent du tertiaire progressent tous les deux. (cf. Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°24 - 1T2021)

INFORMATION.

Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, et la source des effectifs intérimaires. **Les données sont désormais brutes, et les variations annuelles.** Plus d'informations sont disponibles sur acoss.fr, rubrique [Acoss Stat / n°249](#).

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

Le BRC : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir

de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^e trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

Les indicateurs : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

L'emploi dans l'Yonne n° 47

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

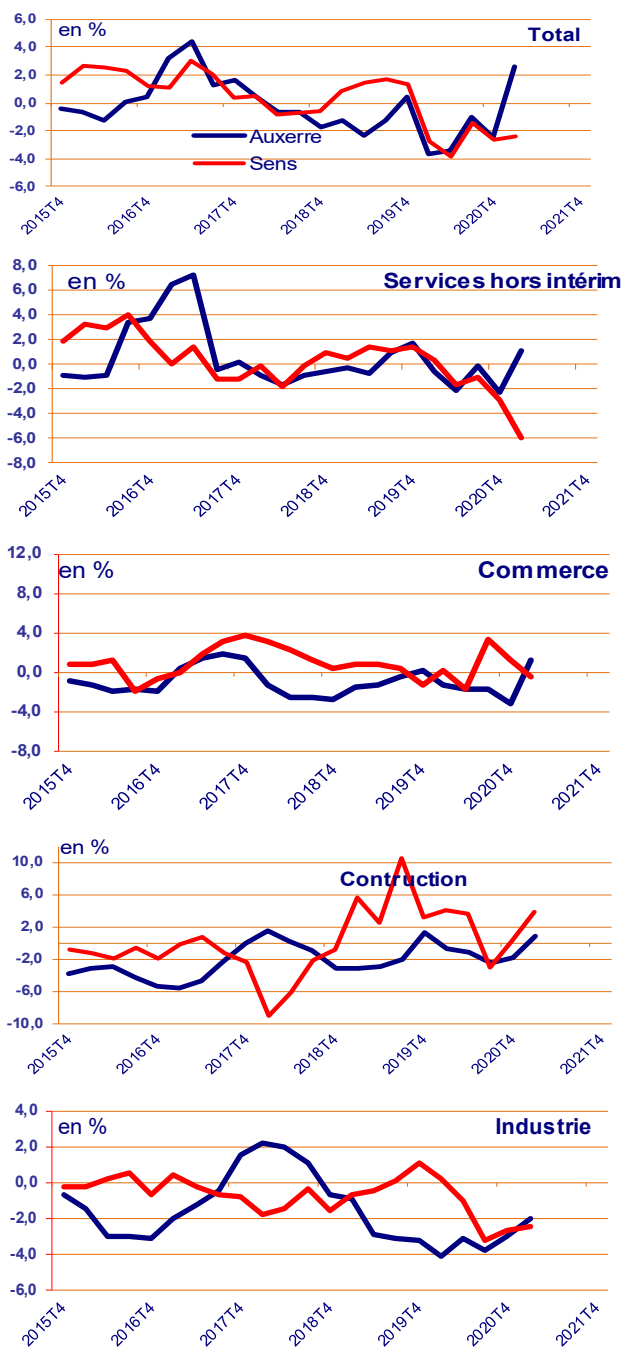
Pour en savoir plus :

- **Séverine Tromparent**
Urssaf Bourgogne -
severine.tromparent@urssaf.fr
- **Olivier Hemard**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
ohemard@mdeauxerrois.com
- **Maxime Buard**
CCI de l'Yonne -
m.buard@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur www.acoss.fr

PAO : Séverine Tromparent Urssaf Bourgogne

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



La fin du 2^e confinement relance le marché de l'emploi

Le dynamisme économique se ressent au niveau des chiffres de l'emploi salarié dans l'agglomération auxerroise. En effet, l'évolution de l'emploi repasse au « vert » avec un gain de 125 postes sur un an. Tous les secteurs repartent sauf l'industrie.

Secteur le plus impacté lors du dernier trimestre, les **services hors intérim** est celui qui évolue le plus en un an (+ 135 postes). Dans le détail, les services aux entreprises hors intérim évoluent de 150 postes, les activités d'action sociale—hébergement médico-social créent 65 postes, les activités pour la santé humaine gagnent 40 postes. Seule ombre au tableau, l'hébergement - restauration continue de perdre massivement des emplois avec une nouvelle chute de 160 postes.

Le deuxième secteur à reprendre « pied » est celui du **commerce**, il gagne 50 postes sur un an. L'ensemble de la branche profite de cette embellie : + 35 postes pour le commerce de détail, + 10 postes pour le commerce de gros et + 5 postes pour le commerce réparation auto-moto.

L'emploi dans la **construction** évolue positivement avec la création de 15 postes sur cette période. C'est le gros œuvre qui tire cette filière vers le haut avec la création de 15 postes.

L'**industrie** est le seul secteur à perdre des emplois sur cette période (- 70 postes en un an). A part l'industrie agro-alimentaire qui a créé 15 postes, toutes les autres activités sont encore dans le « rouge ». A titre d'exemples, le bois-papier diminue de 40 postes, la fabrication d'éléments électriques perd 25 postes et l'industrie meuble - réparation de machines diminue de 20 postes.

Une économie encore en difficulté dans l'agglomération sénonaise

L'agglomération de Sens perd, entre 2020 et ce début d'année 2021, 500 emplois.

Le secteur **industriel** perd ainsi 110 postes en un an. La métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 60 postes) et la fabrication de produits électriques (- 50 postes) sont les secteurs les plus touchés.

Sur un an, le secteur des **services hors intérim** diminue de 400 postes. Cependant le secteur perd ses emplois au niveau du secteur privé mais pas dans le territoire. En effet, ces emplois passent dans le secteur public suite au basculement d'une entreprise privée. Des pertes importantes demeurent dans les activités immobilières (- 120 postes).

Malgré une évolution positive dans le commerce de détail (+ 35 postes), le secteur du **commerce** perd 20 emplois en une année. Le commerce de gros (- 60 postes) se porte moins bien.

A l'inverse le secteur de la **construction** s'en sort plutôt bien (+ 40 postes en un an), principalement dans le gros œuvre (+ 20 postes) et le second œuvre (+ 20 postes).

L'emploi salarié par agglomération et secteur d'activités

valeur brute

	Auxerre		Sens	
	21T1 (en milliers)	evol. an. en %	21T1 (en milliers)	evol. an. en %
Ensemble hors intérim :	21,4	0,6	15,2	-3,2
Industrie	3,5	-2,0	4,5	-2,4
Construction	1,5	0,9	1,1	3,7
Commerce dont :	4,6	1,1	3,3	-0,5
Commerce de gros *	1,1	1,1	0,7	-7,7
Commerce de détail *	2,7	1,4	2,0	1,7
Services hors Intérim	11,8	1,1	6,3	-6,0

Source Urssaf

* à l'exception des automobiles et des motocycles